CACIB Exposition Canine Internationale **2020**

Association Canine Territoriale du Bourbonnais

Dimanche 15 mars 2020

Un seul ring d'honneur dès 14 heures

Cages gratuites en nombre limité, halls chauffés

Parc des expositions T. Giraud, rue Eugène Sue, 03100 Montluçon





C.A.C.I.B Tarifs engagements: page 3 Récompenses: page 4

Confirmations toutes races pour les chiens non exposés : Samedi 14 mars de 14 heures à 17 heures

Trophée Christian Eymar Dauphin: meilleur CACS parn

| | JUGES PRESSENTIS. LA LISTE DES JUGES PEUT ETRE MODIFI |
|--|--|
| 1° groupe | AA VANDONII (I+) |
| Berger Allemand, Berger Blanc Suisse | |
| Berger Australien | |
| Sp Berger Belge | |
| Schipperke | |
| Bergers Hollandais, Saarloos, Shapendoes | |
| Berger des Pyrénées, Berger de Brie, Welsh-G | • |
| Berger Catalan, Colley, Shetland, Bearded Co | |
| Berger de Beauce, Berger de Picardie, Chien | |
| Komodor, Kuvazs, Puli, Pumi, Mudi | |
| Border Collie, Berger Americain miniature, B | |
| des Flandres et Ardennes, Tail Cattle dog, Be | |
| Serra de Aires Ca de Bestiar | |
| Sp Kelpie et Bouvier Australien | |
| Sp Berger Bergamasque, Berger de Croatie, | |
| Abruzzes, Berger de Russie Meridionale, Be | - |
| de Plaine, Berger Roumain De Moritza, des | the state of the s |
| Sp Berger américain Miniature | |
| Autres races | IVI. KAKUTEK |
| 2° groupe | |
| Montagne des Pyrénées, Dobermann, Dogue | AllemandM SILVA (P) |
| Bouviers Suisses, Bulldog, Rottweiler, Schna | |
| Sp Mastiff et Bullmastiff | |
| Boxer, Pinschers, Affenpinsher, Aidi, Tosa, | |
| Hovawart, Terrier Noir Russe, Dobermann | |
| Sp Dogue Allemand | |
| Fila Brasileiro, Fila de San Miguel, Castro Lab | |
| Tosa, Matin Espagnol, Mâtin de Alentejo, Do | |
| Estrella, Majorquin | - |
| Sp Dogue Argentin | |
| Sp Berger du Caucase, Berger d'Asie Central | |
| Bosnie Herzegovine, Berger du Karst, Berge | |
| Terre-Neuve, Landseer | |
| Sp Cane Corso | |
| Sp Mâtin Naples | |
| Dogue Tibet | |
| Sp Leonberg | |
| Sp Berger de Kangal | |
| Sp Dogue de Bordeaux | |
| Saint-Bernard, Shar Pei et autres races du gro | |
| Saint-Dernard, Shar Fel et autres races du gri | bupe W. CORCAN (11) |
| 3° groupe | |
| Sp Yorkshire Terrier | M. MATTERA |
| Airedale, Terrier Australien, Bedlington, Boro | der Terrier, Cesky Terrier, |
| Glen of Imal, Irish Terrier, Kerry Blue Terrier, | Lakeland, Manchester, |
| Norfolk, Sealyham, Silky Terrier, Soft Coated | Weathem, Terrier Bresilien, |
| Japonais, Toy Welsh Terrier | M. ESCOFFIER |
| Cairn Terrier, Dandie Dinmont Terrier, Terrie | |
| Sky Terrier, West Highland Terrier, | |
| Staffordshire Bull Terrier, American Staffords | |
| Jagd terrier, Fox terrier, Jack Russell terrier | |
| et Révérend Russel terrier, autres races du g | roupe M. DUPAS |
| _ | |
| 4° groupe | |
| Teckels | M. VERGARA (It) |
| 5° groupe | |
| Spitz Allemand et Italien, Chow Chow, Cursin | ou Eurasian Rasanii Chiana Nus |
| | iu. Eurasier. Daseiiii. Cilieris ivus |

Mexique et Pérou, Podenco, Podengo, Pharaon et Cirneco

| mi les rétrievers et les continentaux du 7 ième groupe |
|---|
| ANT LE NOMBRE D'ENGAGES OU L'INDISPONIBILITE DES JUGES. |
| Sp Chiens Nordiques |
| Sp Siberian Husky M. CHARNEAU |
| Malamute, autres races du groupe Mme DESSERNE |
| Sp Akita Américain, chiens Thailandais, Bangkaew M. ERICSON (Su) |
| |
| 6° groupe |
| Beagle, Harrier, Beagle Harrier, Porcelaine Bleu de Gascogne, |
| Ariégeois, Gascon Saintongeois, Basset Artésien Normand |
| Sp Basset Hound |
| Poitevin et Grande vénerie, Anglo-Français de Petite Vénerie |
| Billy, Griffons Nivernais, Fauves de Bretagne, |
| Rhodesian Ridgeback, Dalmatien |
| Griffons Vendéens, Chien de Saint-Hubert et autres races du groupe M. THONNAT |
| 7° groupe |
| Sp Epagneul Breton |
| Braques Italien, d'Auvergne, Français, de l'Ariège et St Germain, |
| Braques du Bourbonnais, Allemand et Français |
| Setter Irlandais et Anglais, Epagneuls Picards et Pont-Audemer Mme HARDY BEAUCHOT |
| Sp Braque Hongrois, Sp Setter Gordon, Epagneul de Munster |
| et du Langhaar |
| Sp Drahthaar M. LASSANDRE |
| Braque de Weimar, Barbu, Setter, Epagneul Français, et autres races M. LASSANDRE |
| Pointer Anglais, KorthalsMme AMIEL |
| |
| 8° groupe |
| Nova Scotia, Flat Coated, Labrador |
| Golden RetrieverMme RAULT |
| Curly Coated, Cheasepeake |
| Sp Cocker Anglais mâleMme HACKETT (Ang) |
| Sp Cocker Anglais femelle |
| Sp Cocker Américain Mme JACQUIER GRAVELEAU |
| Sp Autres Spaniel Mme CORNET GOUGON |
| Lagotto, Autres races du groupe |
| Sp Barbet, Chiens d'eau |
| 9° groupe |
| Sp Caniche, Chien particolore |
| Bouledogue Français |
| Epagneul Papillon, Phalène, Petit chien Russe |
| Sp Cavaliers King Charles et King Charles Spaniels |
| Sp Shih Tzu et terrier du TIBET M. NODALI (It) |
| Sp Epagneul et Lhassa Apso |
| Sp Epagneul Pékinois |
| Sp Epagneul japonais |
| Chihuahua, Cotons , Chien Chinois à crête, Griffon Belge |
| Boston Terrier et Carlin |
| Bichons et Petit Chien Lion, autres races du groupe |
| |
| 10° groupe |
| Lévrier Afghan, Whippet, Saluki |
| Sp Petit lévrier italien |
| Sp Barzoï, Magyar Agar et Chart Polski |
| Greyhound, Azawakh, Sloughi, Galgo Espagnol, |
| Lévriers Ecossais et Irlandais Deerhound et autres races du groupe M. VILANOVA |
| ATTENTION I I I I I I I I I I I I I I I I I I |

ATTENTION : deux dates de clôture donc deux tarifs ! Au 3 et 24 février 2020

Race invitée: IRISH WOLFHOUND (engagement gratuit – confirmation le dimanche 15 euros)

Samedi 14 mars 2020

SEANCE DE CONFIRMATION TOUTES RACES

Nationales d'élevage: Cane Corso, Dogue Argentin, Pekinois et Japonais, Tibétains, Berger d'Anatolie, Spaniels, Nordiques, Akita Americain Régionale d'élevage : Yorkshire

Exposition CACS, CACIB et concours « Jeunes Présentateurs »

Dimanche 15 mars 2020

- Trophée Christian EYMAR DAUPHIN 28° année de la race invitée : l'IRISH WOLFHOUND : Inscription gratuite.



Secrétariat de l'exposition :

Mme Adrienne BISMARA 10 rue de Pourrats 03600 COMMENTRY

Tél.: 06 81 04 05 58

adriennebismara@aol.com

A bientôt en Bourbonnais

EXTRAITS DU REGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES AVEC ATTRIBUTION DU

CACS ET DU CACIB (à conserver par l'exposant)
L'exposition se tiendra à MONTLUCON, Parc des Exposition, rue Eugène Sue
ARRIVEE ET JUGEMENT: L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 7h00. Les jugements commenceront suivant les horaires envoyés.

LOGEMENT: Un certain nombre de cages seront mises gratuitement à disposition pour les exposants. Il est formellement

interdit de mettre de la paille dans les cages, seules les couvertures sont admises (sauf les meutes). SORTIE DES CHIENS : Libre à partir de 14 heures.

TOILETTAGE: Les chiens doivent arriver toilettés à l'exposition. Seul le coup de brosse de finition est accepté. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gesticulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le service vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition : des chiens non identifiés, des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles, sourds ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits, - des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Sont admis à l'exposition tous les chiens des races reconnues dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés : les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements, les engagements "au poteau" le jour de l'exposition, toute modification ou inscription dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi des feuilles d'engagement et resteront acquis même si l'exposant ne peut se présenter.

Classes d'engagement : vous pouvez engager dans les classes suivantes :

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe

CLASSE INTERMÉDIAIRE : Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les classes travail et ou

CLASSE TRAVAIL : Pour les chiens avant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille du jour de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (une photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S en concurrence avec les classes travail et intermédiaire et CACIB avec la classe champion.

CLASSE CHAMPION: Réservée exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois la veille du jour de l'exposition déclarés champions de beauté nationaux des pays membres de la F.C.I. et champions internationaux de la F.C.I. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B en concurrence avec les classes ouverte, intermédiaire et travail.

CLASSE JEUNES : Pour les chiens âgés de 9 à 18 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

CLASSES PUPPY ET BABY: - Pour les chiens âgés de 6 à 9 mois et 4 6 mois. Ces 2 classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif. Le juge formulera simplement une appréciation sur le chien. Elles ne donnent pas lieu à un

VETERAN : Pour les chiens avant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S..

ni du C.A.C.I.B.
PAIRE: 2 chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle

COUPLE : 2 chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe

NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

LOT D'AFFIXE: Classe pouvant être constituée sur place. Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents

LOT DE REPRODUCTEURS : Classe pouvant être constituée sur place. Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.

MEUTES: Pour 6 chiens (Terriers, Teckels ou Chiens Courants), de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement. Meutes de teckels et Fox Terrier : attestation de meute nécessaire. Alexandre BALZER

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS: Le montant des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement, à l'ordre de l'Association Canine Territoriale du Bourbonnais.

Aucun remboursement ne sera effectué après l'impression des catalogues. Coupes et trophées devront être enlevés avant la fin

de l'exposition. Ils ne seront pas envoyés. REFUS OU EXCLUSION : Refus des engagements : la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait

REFUS OU EXCLUSION: Refus des engagements: la société se réserve le droit de refuser tout engagement qu'elle croirait ne pas devoir admettre et les rembourser même après les avoir acceptés. Refus des chiens: (à leur entrée ou en cours d'exposition): ceux rétuéss par le service vétérinaire ceux qui ne respectent pas la législation "Orteilles coupées", ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés, ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'exposition est formellement interdite. Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.

JUGEMENTS: Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un juge qualifié ou stagiaire ou expert confirmateur de la race considérée.

Un juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre juge qualifié pour la même race. Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite.

CACS: Le CA.CS ne peut être accordé qu'à un chien classé le rexcellent en classes ouverte, intermédiaire ou travail, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place). Les juges font les propositions de CACS d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-et remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu. Il appartient à la SCC de s'assurer, pour l'homologation du CACS que les chiens satisfont aux conditions imposées. Si le chien classé 2e excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le CACS, il peut lui être accordé la RCACS. La RCACS put être convertie en CACS si e chien proposé pour le CACS ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses or

homologation par la SCC.
CACIB : Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1 excellent en classe champion ou s'étant vu attribué le CACS.
Le CACIB ne peut être accordé qu'à un chien classé 1 excellent en classe champion ou s'étant vu attribué le CACIS.
Les juges font les propositions de CACIB d'après les mêrites absolus des chiens sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les

conditions d'âge et d'inscription à un livre d'origine reconsu.

RECLAMATIONS: l'Outes réclamations fondées sur ce présent réglement, à l'exception de celles concernant les jugements attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure des évènements qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 100 € qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues

sans fondement.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société
Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par ses associations affiliées: les exposants qui se
rendront coupables de faits contre l'honneur, ceux qui auront fait une fausse déclaration, ceux qui auront fait subr à leur chien
toute opération susceptible de tromper sur sa qualité, ceux qui, par leur langage, leurs écris, leurs actes, nuraient au succès de
l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la Société Centrale Canine, ceux qui auront introduit
subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre, ceux qui auront quitté l'exposition avant
l'heure fixée.

l'heure fixée.

RESPONSABILITE: La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc... et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-emiese, la société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable rule que place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Prophylaxie de la rage Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur.

Avis aux exposants résidant à l'étranger

Suive la réglementation du Ministère de l'Agriculture (DDCSPP) en vigueur. Présentation à l'entrée de l'exposition du passeport mentionnant la vaccination anti rabique en cours de validité. La photocopie est à adresser avec l'engagement du chien.

EXPOSITION COMPTANT POUR LES SELECTIONS A LA CRUFT

RINGS D'HONNEUR:

Un seul ring d'honneur à partir de 14 heures

COUPE D'OREILLE :

Les interventions chirurgicales sur des animaux de compagnie à des fins non curatives, autres que la coupe de la queue, sont interdites en France depuis le 31 août 2008. décret n° 2008-871 du 28.08.08 Le Ministère de l'Agriculture précise : La présentation en France par des ressortissants français (éleveur, handler ou autres) de chiens essorillés appartenant à des ressortissants d'états autorisant l'otectomie est interdite. Aucun chien otectomié ne sera accepté à l'exposition, sauf porteur d'un certificat vétérinaire en bonne et due forme.

Stand de la Société Centrale Canine présent à côté du ring d'honneur. Prélèvement ADN.

« Jeunes Présentateurs » engagements sur place le dimanche AVANT 12 Heures Nombreux lots, jugement sur le ring d'honneur à 14 heures







| eve cairelibusheras con | | CAI | | | |
|-------------------------|-------|-----|------|-------|------|
| Toutes l | es ra | ces | sont | confi | mées |
| | | | | - | 1851 |

| | Toutes les laces | SOUR COMMINICES | |
|---|--------------------------------|---------------------------------------|---------|
| | Age minimum por | ur la confirmation | |
| 1° groupe | 12 mois | 6° groupe | 12 mois |
| Sauf : Berger Alld, de Brie et Bouvier des Flandres | 15 mois | Sauf : Rhodesian Ridgeback | 15 mois |
| 2° groupe | 12 mois | 7° groupe | 12 mois |
| Sauf: Schnauzer géant, Dogue Alld, Bordeaux, Tibet, Mastiff, Bull M | Mastiff, Fila, Estrella, Matin | 8° groupe | |
| Napolitain, Montagne et Matin des Pyrénées, St Bernard, Terre neuve, Cane Corso, Hovawart, Landseer, | | Retrievers | 15 mois |
| leonberg, Dobermann, Gd Bouvier Suisse, Bouvier bernois, Castro laboreira, Matin Espagnol, Alentenjo, | | Spaniels et chiens d'eau | 12 mois |
| Montagne Portugais, Rottweiler | 15 mois | 9° groupe | 12 mois |
| 3° et 4° groupe | 12 mois | Sauf : Epagneul Pekinaois et Japonais | 10 mois |
| 5° groupe | 12 mois | 10° groupe | 15 mois |
| Sauf : Chiens de Canaan, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, | | Sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien | 12 mois |
| Podenco Portugais, samovede, Groenland, Akita | 15 mois | | |

Samedi 14 mars 2020

Confirmation des chiens non présentés à l'expo le dimanche

De 14 heures à 17 heures

Engagement à adresser à Mme BISMARA 10 rue des Pourrats – 03600 COMMENTRY Cedex Tel : 06 81 04 05 58 adriennebismara@aol.com

adriennebismara@aol.com

Paiement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais

19 points à remplir obligatoirement. Photocopies acceptées. Remplissez-les en suivant! Dimanche 15 mars 2020
Exposition CACS - CACIB
MONTLUCON

| 1. Numéro de tatouage ou de puce élect | tronique : | | | 16. Chien inscrit |
|--|-----------------------|-----------------------|---|--------------------|
| 2. Race : Variété : Couleur | | | | en classe : |
| 3. Poil: ras, long, dur (rayer les mentions inutiles) Poids: | | | | Ouverte |
| 4. Nom du chien : | | | | Interméd. |
| 5. Numéro de LOF (obligatoire): | | | | Travail |
| · · | | | | Champion |
| 6. Sexe : | | | | Jeune |
| 8. Nom du père : | | | | Puppy 🗆 |
| 9. Nom de la mère : | | | | Baby 🛚 |
| 10. Confirmation : gratuite pour les chiens ins | crits à l'expo du | ı dimanche, sauf | race invitée 🔲 Oui 🗆 Non | Vétéran 🗆 Ne |
| 11. Producteur (propriétaire de la mère à la da | nte de la saillie) | | | |
| | , | | | |
| 12. Propriétaire : | | Te | | pas Meute |
| 13. Adresse complète : | | | | Couple |
| - | | | | Paire [|
| 14. Code postal : | | | | |
| | | - | ous recevrez votre carte d'exposant quele | ques jours avant |
| l'expos | ition. <u>Deux e</u> | entrées gratu | <u>ites à partir de trois chiens.</u> | |
| Tout engagement non accompagné de | son rèaleme | nt ne sera na | as nris en considération | |
| Règlement à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais : cl | | | | 4L CANIN |
| Numéro IBAN : FR76 1680 6008 2030 4749 0600 1 | 24 – code BIC : | AGRIFRPP868 | terre) et angers manatement attendent. | |
| DROITS D'ENTREE AU CONCOURS : | | | Pour les inscriptions aux conco | urs des : |
| Tarif dégressif : chiens appartenant au même | Avant le 3 février | Du 4 au 24 février | COUPLES, PAIRES : Ayez l'amabilité de donr | ner les noms de(s) |
| propriétaire | | | l'autre(s) chien(s) : appartenant à un mê | me propriétaire |
| 1° chien, catalogue inclus | 44 € | 51 € | | |
| 2° chien | 37€ | 41 € | | |
| 3°chien | 31 € | 34 € | | |
| Par chien supplémentaire | 16 € 18 € | 22 € 26 € | RACE INVITEE « IRISH WOL | FHOUND » |
| Classes Puppy, Baby et Vétéran Chien ne concourant pas (doit accompagner | 10 € | | Engagements gratuits à l'ex | |
| un chien engagé) | 10€ | 12 € | | - |
| Meute 6 chiens (+9 euros par chien suppl.) | 60€ | 71 € | (Si confirmation : 15 eur | <u>03)</u> |
| Couple, Paire | 10€ | 10 € | ATTESTATION | _ |
| Lot d'élevage et reproducteur (engagement | 10€ | 10€ | Je déclare sincères et vérifiables les renseignements J'accepte de façon absolue et sans réserve tous es article | - |
| sur place) 10 % de réduction aux adhérents au. | v Cociátác Car | inas | pris connaissance. En conséquences, j'exonère spécialer | |
| 03 . 15 . 43 . 63 . joindre la photocopie de la | | | Société Canine du Bourbonnais de toutes responsabilités (blessure , morsure , vol , maladie) survenus à mon c | |
| 2020: | curte. Humer | o de la carte | Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon che | • |
| 2020 | | | connaissance, au jour de cet engagement, atteint de ma | - |
| Classes dans lesquelles le chien peut être | e engagé | Sommes | m'engage à ne pas présenter si telles maladies vena En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de | |
| (voir définition des classes dans le règlen | | adressées | sanctions du règlement, notamment la disqualification | |
| Ouverte (plus de 15 mois) | | | exclusion de toute manifestation patronnée | par la SCC |
| Intermédiaire (de 15 à 24 mois) | | | | |
| Travail (attestation SCC, voir au verso) | | | CHIEN DE DEUXIEME CATEGO | |
| Jeune (de 9 à 18 mois) | | | Les propriétaires de chiens appartenant à la 2° caté se mettre en conformité avec les dispositions de la l | • |
| Puppy (de 6 à 9 mois) Baby (de 4 à 6 mois) | | | Races concernées : American Staffordshire Terrier, | |
| Vétéran (plus de 8 ans) | | | Muselière obligatoire sur le site (en dehors des rir | ngs de jugement) |
| Champion de heauté (attestation SCC voir a | u versol | | Joindre le Certificat de vaccination antirabique à 18. Fait à : L | |
| Marita | | | 19. Signature du propriétaire | |
| Couple et/ou Paire | | | 25. 5.8 | - |
| Chien ne concourant pas | | | | |
| Confirmation seule : samedi de 10h à 16h, vo | | | | |
| Cotisation 2020 ACT du Bourbonnais : 13 eu | | | Première clôture des engagements : 3 | |
| Entrée accompagnant : 4 euros | | | Dernière clôture des engagements : 24 | février 2020 |
| 1 | 7. TOTAL : | | | |

Renseignements à fournir obligatoirement pour les classes Travail et Champion :

Justificatifs SCC

ML CANIN

Chien de Défense

- Pour un chien né en **France** ou un **chiot Importé** et appartenant à un propriétaire Français: Date et lieu où le chien a obtenu en France le Brevet de chiens de Défense ou un Brevet en Campagne ou R.C.I. 1 mention classée ou Pistage pour les chiens Exc. admis en C ou PJ ou SCH 1 ou un Brevet de conduite sur troupeaux.
- Pour un chien adulte importé : Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Chiens d'Arrêt Anglais et Continentaux

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au moins un Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique (BICP) (Même règlement que les Chiens de Défense).

Chiens courants

Date et lieu de l'Épreuve où le chien a obtenu un Brevet de Chasse. (Le Brevet de Recherche au sang n'est pas retenu pour l'engagement en Classe Travail).

Spaniels

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R. (même règlement que pour les chiens de défense).

Retrievers

Date et lieu de Concours où le chien a obtenu au moins un T.B. (même règlement que pour les chiens de défense)

Terriers

Date et lieu du Concours de Déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100pts.

Teckels

Date et lieu du Concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3° Prix.

Pour un chien né en France et appartenant à un propriétaire Français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est Français, la récompense en épreuves sous terre doit obligatoirement avoir été obtenue en France.

Husky de Sibérie

Date et lieu de l'épreuve (ou des épreuves) au cours desquelles le chien a obtenu le Brevet du Travail échelon 1.

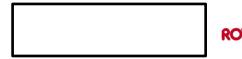
Lévriers

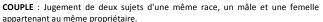
Dates et lieux des concours à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés, joindre copie: Attestation demandée par la FCI

CLASSE DE CHAMPION

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la FCI ou de Champion International de la F.C.1 HOMOLOGATION AVANT LE 20 août 2018 joindre impérativement le justificatif SCC.

REPONSE:





PAIRE : Jugement de deux sujets du même sexe, d'une même race, appartenant au même propriétaire.

Pour l'inscription en COUPLE, PAIRE donner le nom du 2° chien dans la case réservée à cet effet, au verso de cette feuille.



Récompense au CACIB, RCACIB

Récompense aux CACS, RCACS, Excellent (classés 1, 2,3 et 4^{iéme})
Récompense à chaque meute, coupe aux trois meilleures meutes.
Récompense aux 3 meilleurs Couples et aux 3 meilleures Paires.

Récompense aux 3 meilleurs « LOTS D' ELEVAGE » et « LOTS REPRODUCTEURS » Récompense aux I.II.III des différents Best in Show

Trophée Christian EYMAR DAUPHIN.

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA CONFIRMATION SEULE DU SAMEDI

| Sexe | | Race: |
|----------------|-----------------|-----------------------|
| Né(e) le : | Numéro L.O.F. : | N° Tatouage ou puce : |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |
| | Code postal: | Adresse complète : |

CONFIRMATION SANS EXPOSITION: SAMEDI 14 mars de 14 h à 17 heures.

Joindre une enveloppe timbrée, libellée à votre adresse, pour recevoir votre avis de réception Retourner l'engagement et le règlement à ACT du Bourbonnais B.P 104, 03600 Commentry cedex

BULLETIN D'ADHESION A L'A. C.T DU BOURBONNAIS (facultatif)

| Je soussigné, | | e à être membre de la Association Canine urbonnais | Territoriale du |
|-------------------|---|--|-----------------|
| Nom, prénom : | | | |
| | | | |
| | | Tél. : | |
| Race possédée : | | | |
| Je joins la somme | e de 13 euros, montant de la cotisation | 2020 à l'ordre de l'A.C.T. du Bourbonnais (ré | èglement séparé |
| de l'engagement à | à l'exposition) | | - |
| Fait à : | Le:Le: | Signature : | |